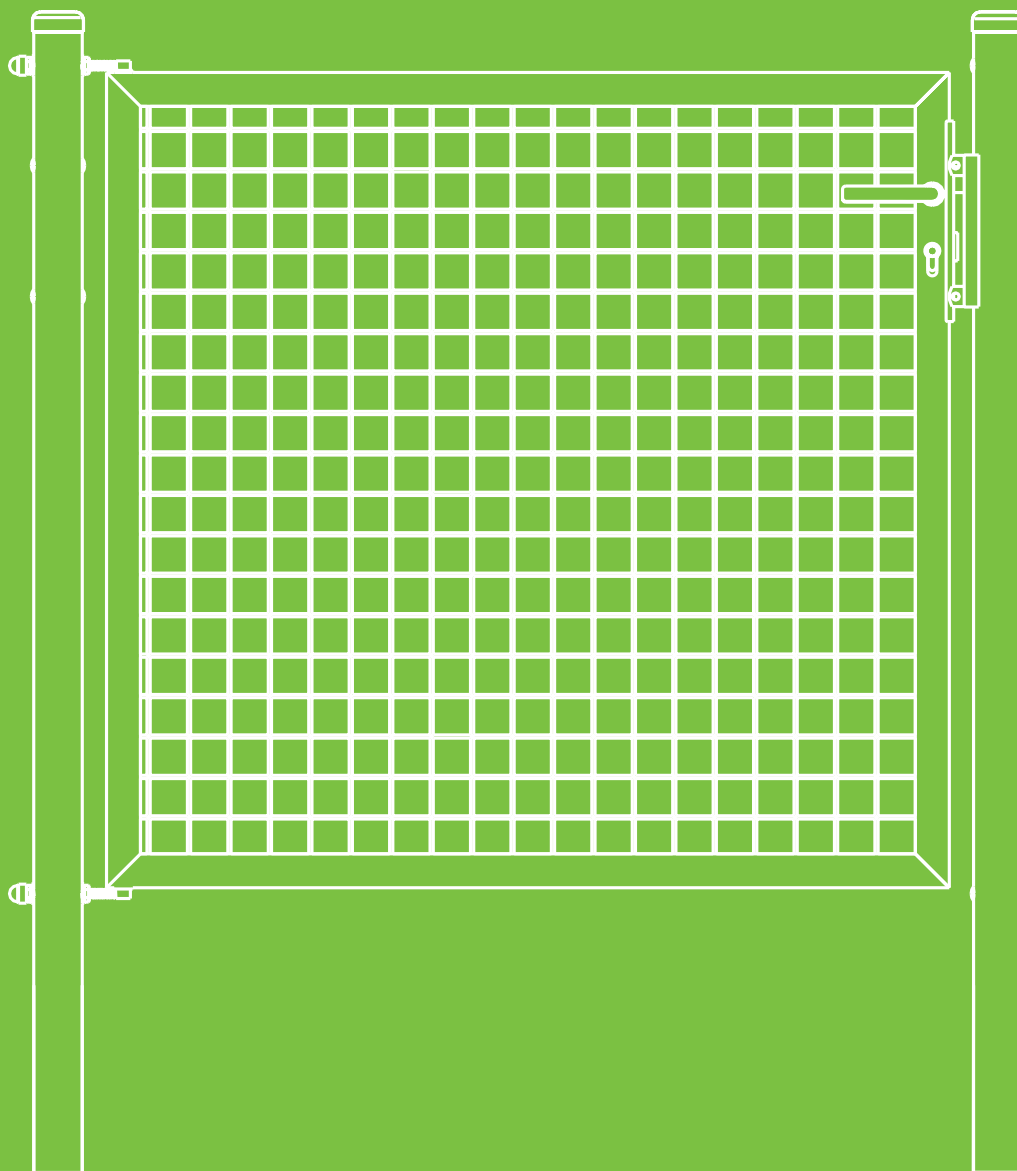


Cr   pour durer.

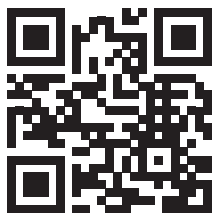
ALBERTS®



GRILLAGE TREILLIS SOUDÉ

Modèle : portail simple

alberts.de/fr



Vous voulez en savoir plus?

alberts.de/fr

ALBERTS®

Il y a 170 ans, un peu avant la création de la Tour Eiffel et de la Statue de la Liberté, notre forge à verrous se développait à Herscheid.

Créé pour durer, Gustav Alberts a commencé en 1852 à fabriquer des articles de quincaillerie de haute qualité. Depuis, notre gamme s'est étendue à plus de 7000 produits : nos poteaux résistent, nos clôtures et nos ferrures perdurent, nos profilés gardent la forme, et nos charnières et nos connecteurs persistent, et ça, vous pouvez vous y fier depuis 5 générations. Aujourd'hui, l'arrière l'arrière-arrière-petit-fils de notre fondateur préside et fait confiance à 500 collaborateurs en Allemagne, en Europe et dans le monde. Plus de 8.000 partenaires commerciaux nous font confiance jour après jour, année après année. Nous en sommes très fiers et nous nous réjouissons que vous nous accompagniez dans cette aventure.

Portail simple

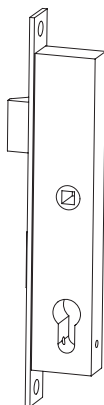
Liste des pièces accessoires



A

Guide de serrure
en plastique

1x



B

Serrure à larder

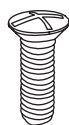
1x



C

Gâche

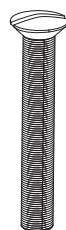
1x



D

Vis à tête bombée
M8x15

2x



E

Vis à tête bombée
M8x70

2x



F

Butée équerre

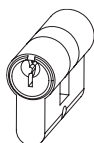
2x



G

Capuchon de pro-
tection en plastique
M12

2x



H

Profilzylinder
21/21, +2 Schlüssel

1x



I

Écrou

4x



J

Rondelle

4x



K

Guide de béquille

2x



L

Gond à visser

2x



M

Pieds en caout-
chouc noirs pour butée

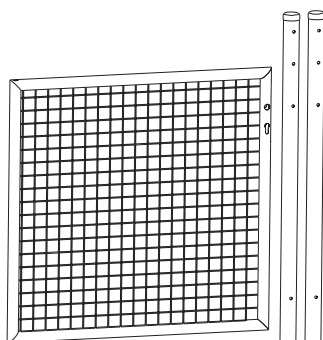
2x



N

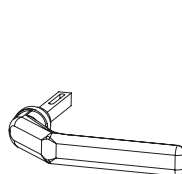
Guides de gond en
plastique

2x



Vantail de portail

1x

Poteau
de portail
2x

O

Béquille
en aluminium

2x



P

Vis à tête plate
M8x40

1x



Q

Bouchons de
protection
en plastique

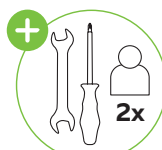
8x



R

Rivet
en aluminium
M8

2x

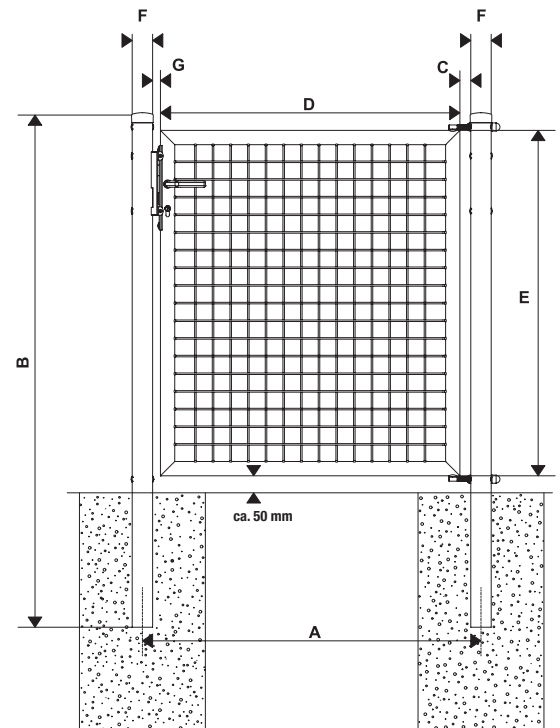
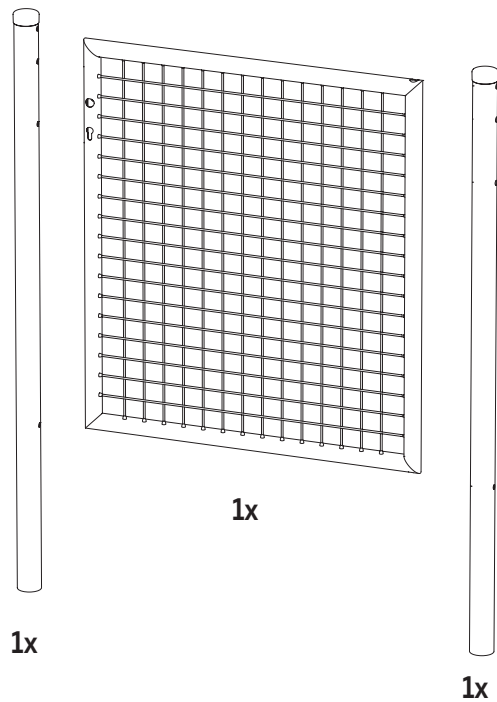


**Vous trouverez une vidéo
de montage sur**

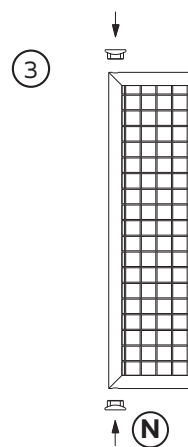
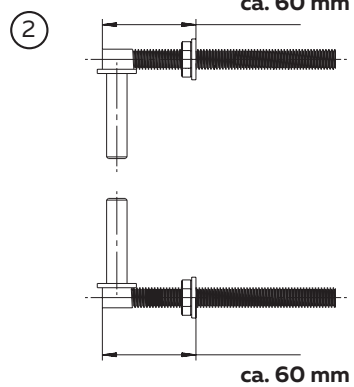
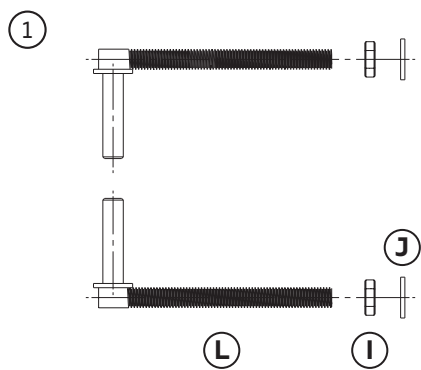


Dimensions

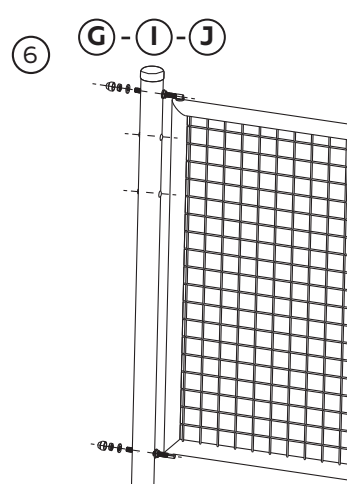
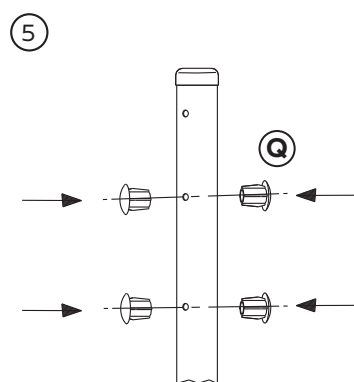
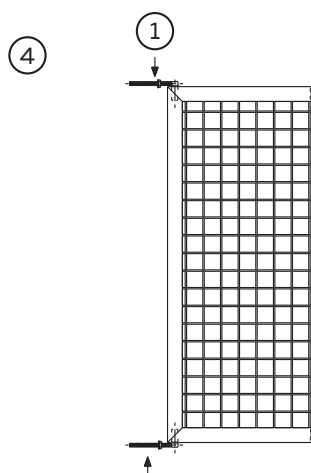
Art.-Nr. Maß	600037 600051 600044	600136 600150 600143	600204 600228 600211	600303 600327 600310	600358 600372 600365	600402 600426 600419	650216	650223	650230	650247	650254	600624 600617
A (mm)	1000	1000	1000	1000	1020	1020	1250	1250	1250	1270	1270	1270
B (mm)	1250	1500	1750	2000	2250	2500	1500	1750	2000	2250	2500	2500
C (mm)	30	30	30	30	50	50	30	30	30	50	50	50
D (mm)	880	880	880	880	880	880	1130	1130	1130	1130	1130	1130
E (mm)	758	1008	1258	1508	1758	2008	1008	1258	1508	1758	2008	2008
F (Ø mm)	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
G (mm)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30



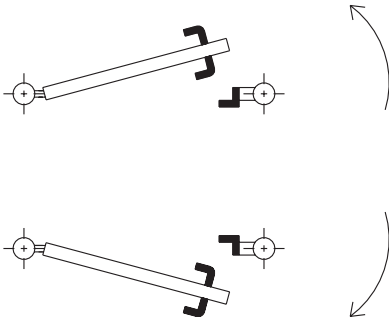
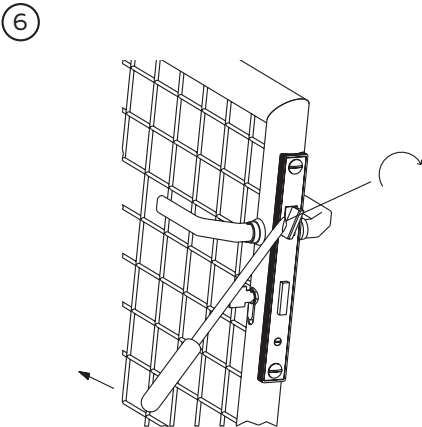
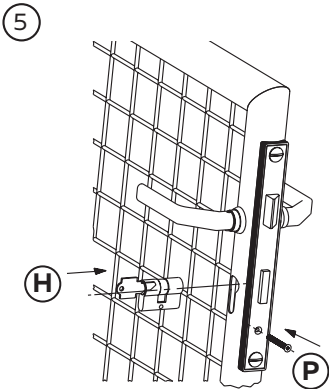
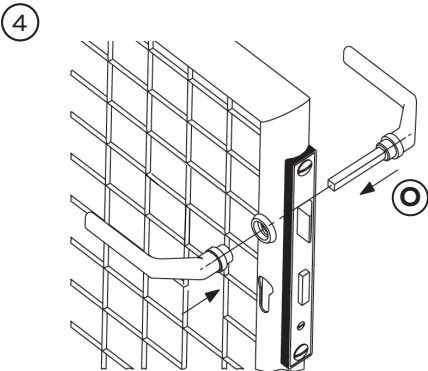
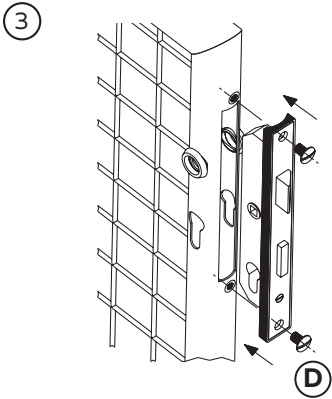
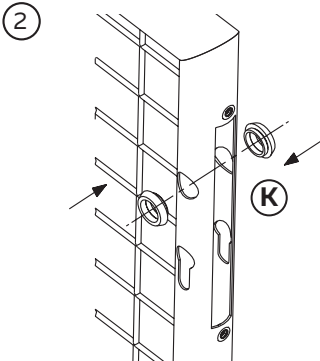
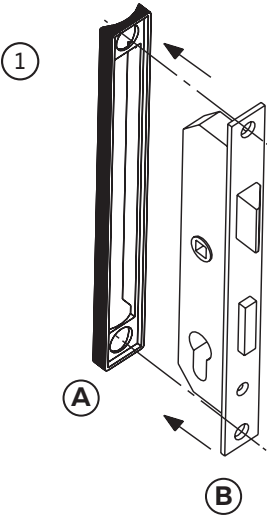
1



Voir

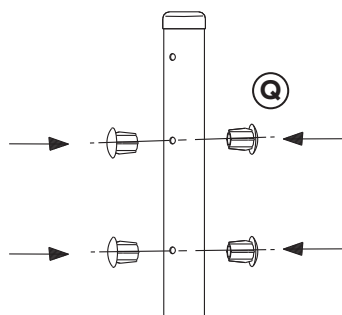


2

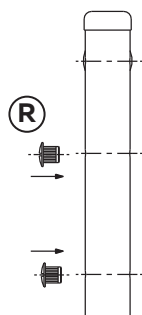


3

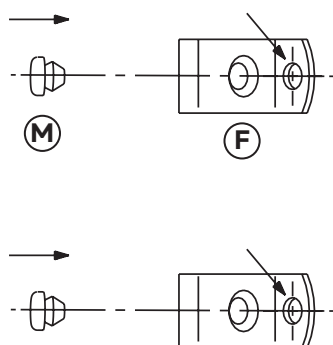
1



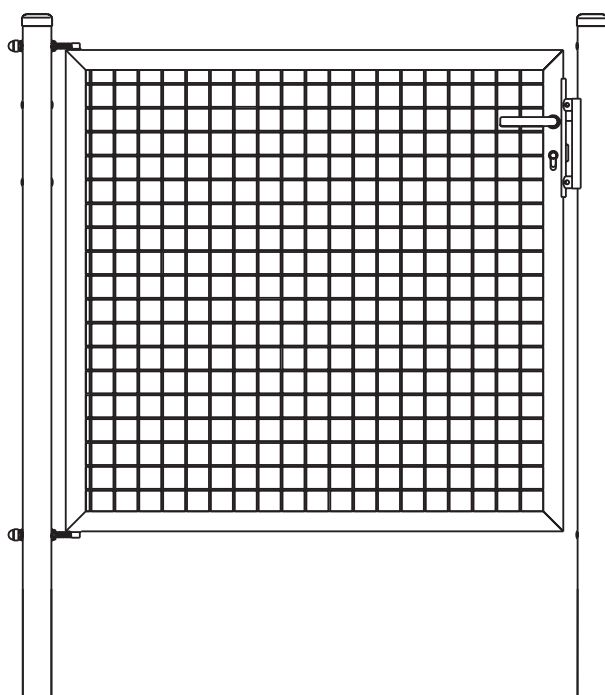
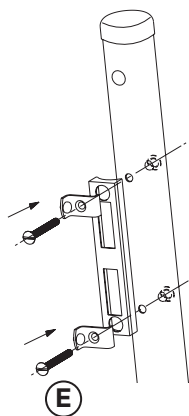
2



3



2



Garantie consommateur de la société Gust. Alberts GmbH & Co. KG, Blumenthal 2, 58849 Herscheid, Deutschland – –ci-après dénommée Alberts–

Nous sommes ravis que vous ayez acheté un produit Alberts. Vous pouvez donc vous attendre à une excellente qualité. Par conséquent, Alberts donne une garantie pour ses produits sans préjudice des dispositions légales.

L'étendue et les conditions de la garantie résultent de la garantie consommateur suivante :

1. Conditions de garantie

Quels sont les produits Alberts couverts par la garantie?

Alberts applique la garantie suivante pour les systèmes de clôtures contre l'oxydation :

- garantie de 10 ans pour les poteaux de clôture phosphatés au zinc et avec revêtement en plastique, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pinces et les supports pour la fixation des panneaux de clôture
- Garantie de 15 ans pour les poteaux de clôture galvanisés sendzimir et avec revêtement en plastique, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pinces et les supports pour la fixation des panneaux de clôture
- Garantie de 15 ans pour les poteaux de clôture galvanisés à chaud, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pinces et les supports pour la fixation des panneaux de clôture
- Garantie de 15 ans pour les poteaux de clôture galvanisés à chaud et avec revêtement en plastique, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pinces et les supports pour la fixation des panneaux de clôture

Il s'agit d'une garantie consommateur non valable pour les clients professionnels. Tous les délais de garantie susmentionnés sont valables à compter de la date d'achat par le consommateur final. Pour toute prétention au droit à la garantie, la condition est un montage correct. Le consommateur doit s'assurer de l'absence d'actes de violence extérieurs pouvant endommager ou détruire la surface des produits (p. ex. coups de marteau, éraflures, produits chimiques etc.). Le consommateur doit éviter toutes actions préjudiciables et évitables ou les réduire au maximum dans la mesure où celles-ci sont inévitables.

2. Demande de garantie

Pour quels produits Alberts accorde-t-il une garantie?

Alberts garantit à l'utilisateur final que, pendant les périodes de garantie susmentionnées, les produits de sa propre conception mentionnés au point 1 ne rouillent pas et qu'en raison d'une éventuelle attaque de rouille, le fonctionnement n'est plus garanti ou est perturbé de manière inacceptable.

3. Services de garantie

Comment la garantie est-elle accordée et quand est-elle exclue?

Conformément à cette garantie, Alberts remplacera le(s) produit(s) par un produit de remplacement dans le cas d'une prise en charge au titre de la garantie. Les remboursements du prix d'achat et/ou les demandes d'indemnisation, en particulier pour les dommages consécutifs, sont

expressément exclus. La garantie porte exclusivement et spécifiquement sur le produit concerné. Alberts se réserve le droit de fournir une compensation de même valeur.

La garantie ne couvre pas le remplacement des produits défectueux dont la rouille constatée :

- a été causée par des modifications apportées au produit sans l'autorisation de Alberts
- repose sur une utilisation inappropriée ou incorrecte ou sur un montage incorrect
- a été causée par une surcharge physique/chimique exceptionnelle ou une utilisation excessive
- est apparue en raison des dommages causés par les réparations
- repose sur un événement externe, comme les accidents, les catastrophes naturelles et toutes les autres causes qui ne peuvent pas être contrôlées et/ou prévues par Alberts

En cas de retour du produit, les frais et risques de transport sont à la charge du titulaire de la garantie, de sorte que les frais d'expédition, de transport, de déplacement et de main d'œuvre ne sont pas remboursés par Alberts.

4. Faire valoir le droit à la garantie

Comment puis-je faire valoir mon droit à la garantie?

Les conditions préalables pour faire valoir les droits à la garantie sont :

- L'exigence touchant la garantie doit s'exercer auprès de Alberts (Blumenthal 2, 58849 Herscheid, Allemagne, téléphone : +49 (0)2357 - 907 0, télécopie : +49 (0)2357 - 907 189, e-mail : info@gah.de) durant la période de garantie
- Le produit en question doit être retourné à la demande de Alberts
- La demande de garantie doit être accompagnée d'une preuve écrite originale de la conclusion du contrat de vente du produit (p. ex. facture, ticket de caisse)

La garantie s'applique en plus des droits légaux. Vos droits légaux, tels que les droits de révocation ou demande de garantie, ne sont pas limités par la garantie.

5. Champ d'application

Où la garantie est-elle applicable?

La garantie est applicable dans l'Union européenne. Cependant, toutes les régions présentant des conditions climatiques et environnementales extrêmes sont exclues.

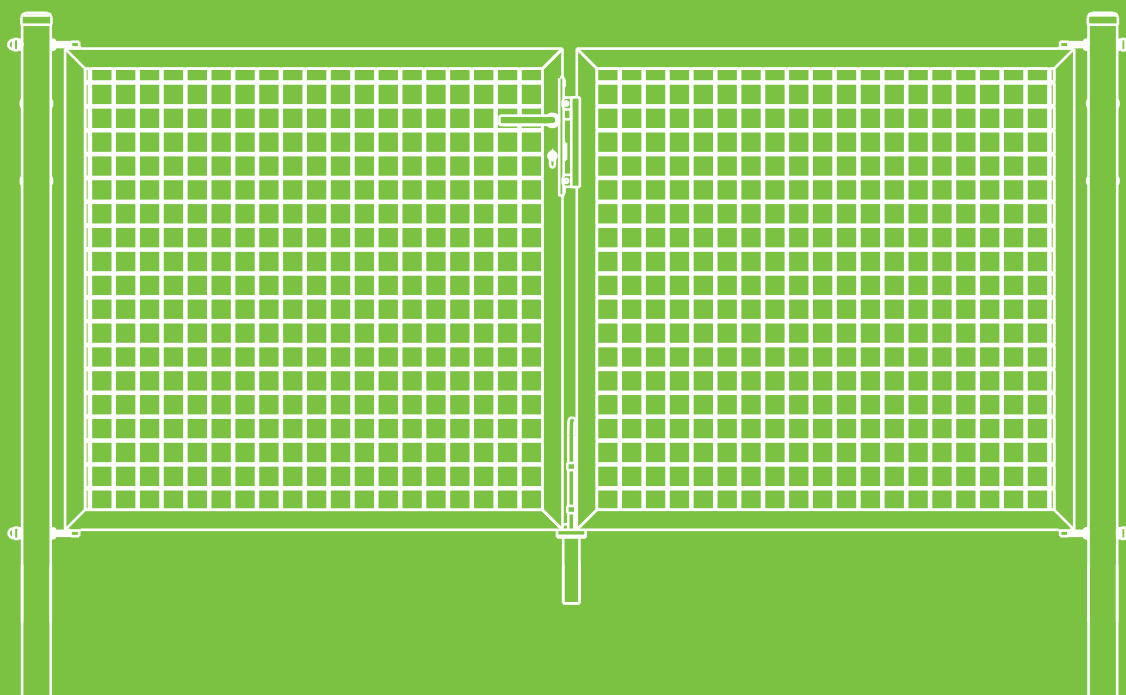
6. Droit applicable, conditions générales de vente, tribunal compétent

De quoi d'autre dois-je tenir compte?

Cette garantie est soumise exclusivement au droit allemand à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11.04.1980. Cela ne s'applique pas aux consommateurs allemands. En outre, les conditions générales de ALBERTS s'appliquent et sont disponibles sur <https://www.alberts.de/allgemeine-geschaeftsbedingungen/>.

Cr   pour durer.

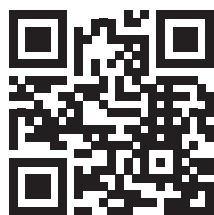
ALBERTS®



GRILLAGE TREILLIS SOUDÉ

Modèle: Portail double

alberts.de/fr



Vous voulez en savoir plus?

alberts.de/fr

ALBERTS®

Il y a 170 ans, un peu avant la création de la Tour Eiffel et de la Statue de la Liberté, notre forge à verrous se développait à Herscheid.

Créé pour durer, Gustav Alberts a commencé en 1852 à fabriquer des articles de quincaillerie de haute qualité. Depuis, notre gamme s'est étendue à plus de 7000 produits : nos poteaux résistent, nos clôtures et nos ferrures perdurent, nos profilés gardent la forme, et nos charnières et nos connecteurs persistent, et ça, vous pouvez vous y fier depuis 5 générations. Aujourd'hui, l'arrière-arrière-petit-fils de notre fondateur préside et fait confiance à 500 collaborateurs en Allemagne, en Europe et dans le monde. Plus de 8.000 partenaires commerciaux nous font confiance jour après jour, année après année. Nous en sommes très fiers et nous nous réjouissons que vous nous accompagniez dans cette aventure.

Portail double

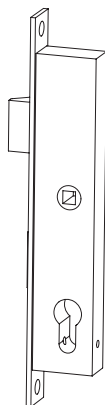
Liste des pièces accessoires



A

Guide de serrure
en plastique

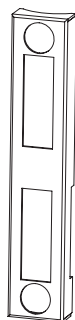
1x



B

Serrure à larder

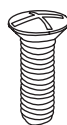
1x



C

Gâche

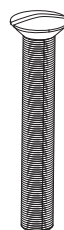
1x



D

Vis à tête bombée
M8x15

2x



E

Vis à tête bombée
M8x70

2x



F

Butée équerre

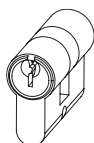
2x



G

Capuchon de pro-
tection en plastique
M12

4x



H

Profilzylinder
21/21, +2 Schlüssels

1x



I

Écrou

8x



J

Rondelle

8x



K

Guide de béquille

2x



L

Gond à visser

4x



M

Pieds en caout-
chouc noirs pour butée

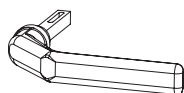
2x



N

Guides de gond en
plastique

4x



O

Béquille
en aluminium

2x



P

Vis à tête plate
M8x40

1x



Q

Verrou baïonnette

1x



R

Butée d'arrêt
en plastique

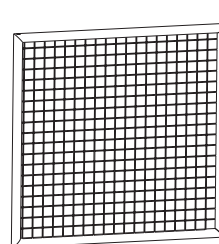
1x



S

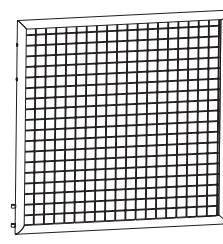
Bouchon obtura-
teur aluminium

8x



Vantail de portail

2x



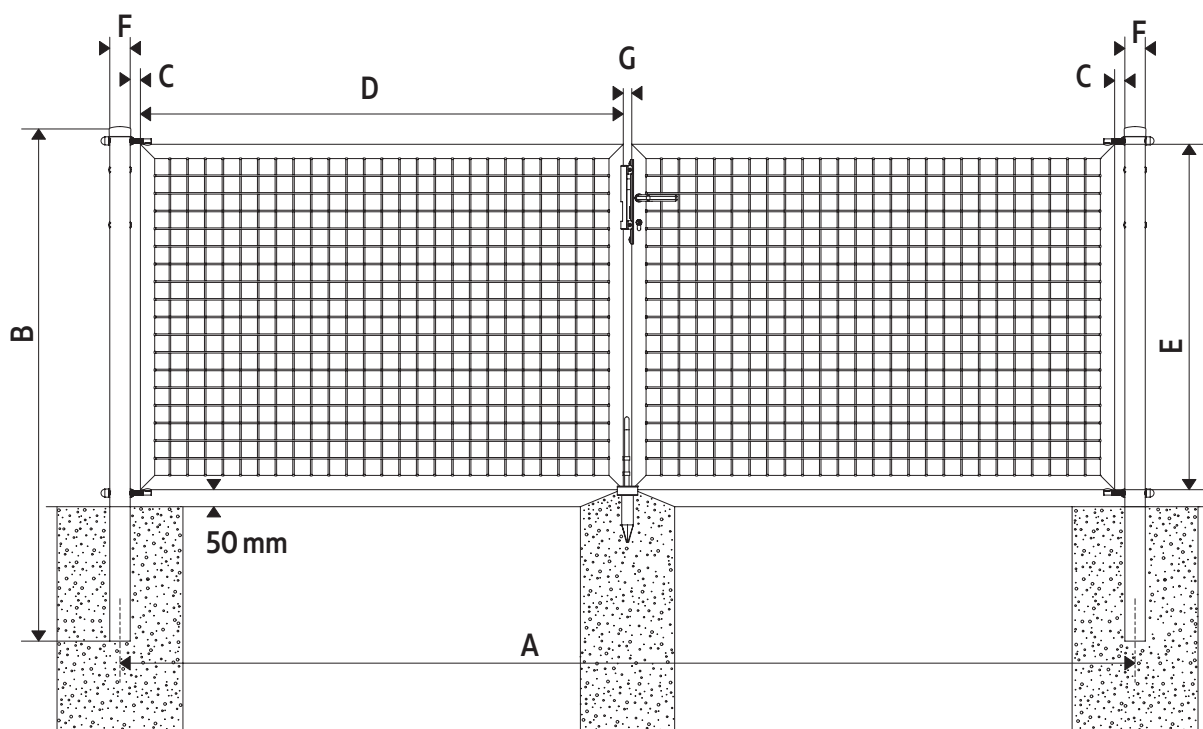
Poteau de portail

2x

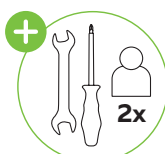


Dimensions

Art.-Nr. Maß	602802 602826 602819	602901 602925 602918	603007 603021 603014	603106 603120 603113	603304	603151 603175 603168	624202	604219 603922	604226 604028	604233 604240	604158
A (mm)	2988	2988	2988	2988	3028	3044	4004	4004	4004	4004	4058
B (mm)	1250	1500	1750	2000	2250	2500	1250	1500	1750	2000	2500
C (mm)	30	30	30	30	50	50	30	30	30	30	50
D (mm)	1419	1419	1419	1419	1419	1419	1919	1919	1919	1919	1919
E (mm)	758	1008	1258	1508	1758	2008	758	1008	1258	1508	2008
F (Ø mm)	60	60	60	60	60	76	76	76	76	76	90
G (mm)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30

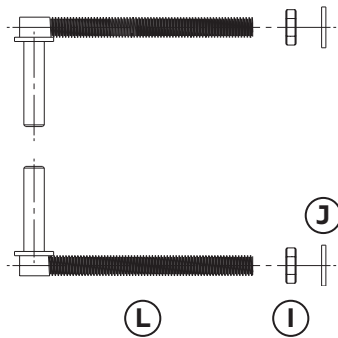


Vous trouverez une vidéo
de montage sur

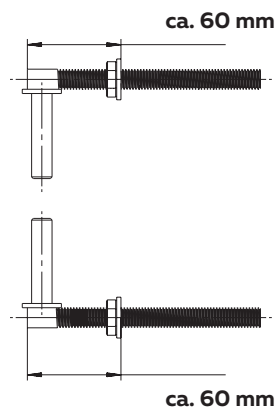


1

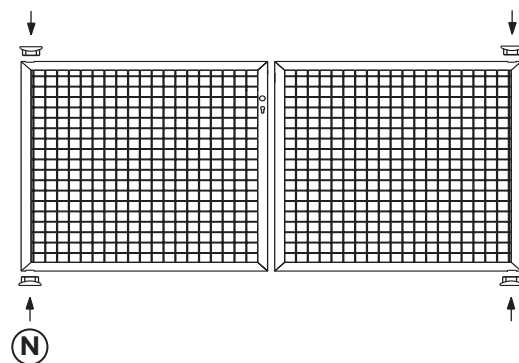
1



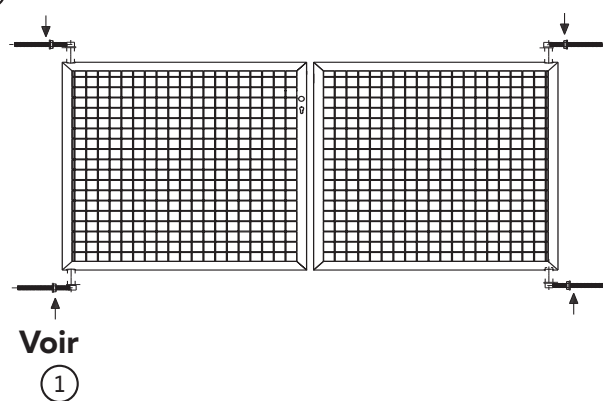
2



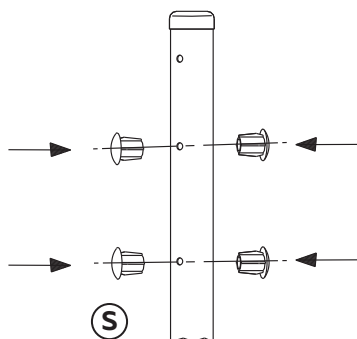
3



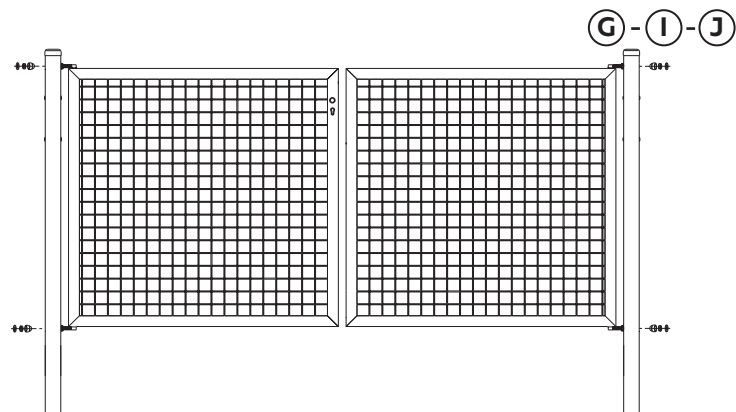
4



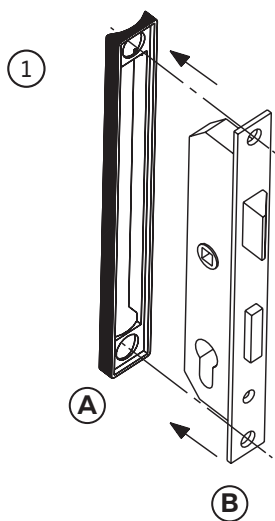
5



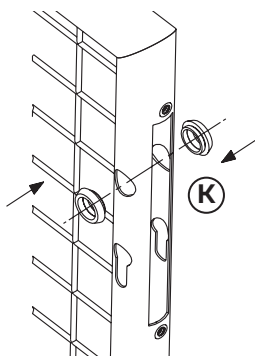
6



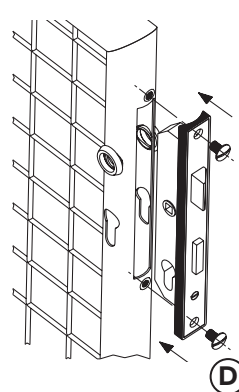
2



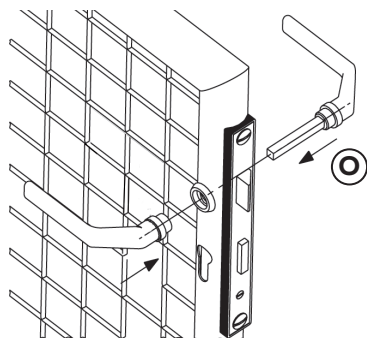
2



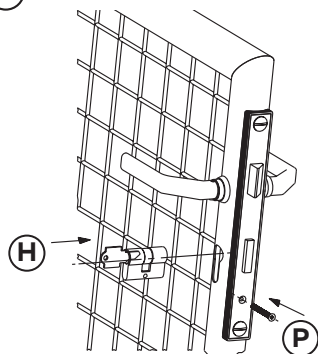
3



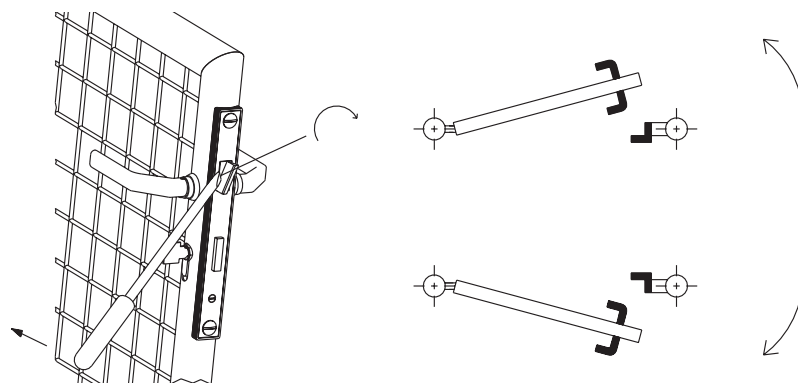
4



5

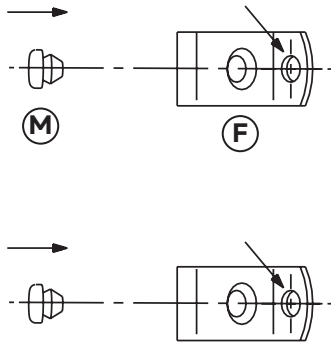


6

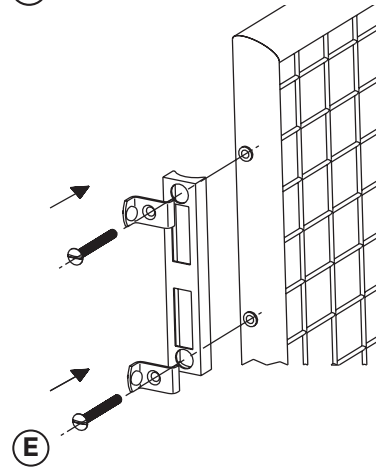


3

1

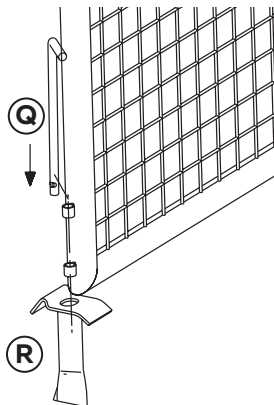


2



4

1



[illegible]

Garantie consommateur de la société Gust. Alberts GmbH & Co. KG, Blumenthal 2, 58849 Herscheid, Deutschland – ci-après dénommée Alberts–

Nous sommes ravis que vous ayez acheté un produit Alberts. Vous pouvez donc vous attendre à une excellente qualité. Par conséquent, Alberts donne une garantie pour ses produits sans préjudice des dispositions légales.

L'étendue et les conditions de la garantie résultent de la garantie consommateur suivante :

1. Conditions de garantie

Quels sont les produits Alberts couverts par la garantie?

Alberts applique la garantie suivante pour les systèmes de clôtures contre l'oxydation :

- garantie de 10 ans pour les poteaux de clôture phosphatés au zinc et avec revêtement en plastique, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pincettes et les supports pour la fixation des panneaux de clôture
- Garantie de 15 ans pour les poteaux de clôture galvanisés sendzimir et avec revêtement en plastique, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pincettes et les supports pour la fixation des panneaux de clôture
- Garantie de 15 ans pour les poteaux de clôture galvanisés à chaud, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pincettes et les supports pour la fixation des panneaux de clôture
- Garantie de 15 ans pour les poteaux de clôture galvanisés à chaud et avec revêtement en plastique, les entretoises, les portails, les panneaux de clôture ainsi que les bobines de fil tressé et de grille soudée, les pincettes et les supports pour la fixation des panneaux de clôture

Il s'agit d'une garantie consommateur non valable pour les clients finaux professionnels. Tous les délais de garantie susmentionnés sont valables à compter de la date d'achat par le consommateur final. Pour toute prétention au droit à la garantie, la condition est un montage correct. Le consommateur doit s'assurer de l'absence d'actes de violence extérieurs pouvant endommager ou détruire la surface des produits (p. ex. coups de marteau, éraflures, produits chimiques etc.). Le consommateur doit éviter toutes actions préjudiciables et évitables ou les réduire au maximum dans la mesure où celles-ci sont inévitables.

2. Demande de garantie

Pour quels produits Alberts accorde-t-il une garantie?

Alberts garantit à l'utilisateur final que, pendant les périodes de garantie susmentionnées, les produits de sa propre conception mentionnés au point 1 ne rouillent pas et qu'en raison d'une éventuelle attaque de rouille, le fonctionnement n'est plus garanti ou est perturbé de manière inacceptable.

3. Services de garantie

Comment la garantie est-elle accordée et quand est-elle exclue?

Conformément à cette garantie, Alberts remplacera le(s) produit(s) par un produit de remplacement dans le cas d'une prise en charge au titre de la garantie. Les remboursements du prix d'achat et/ou les demandes d'indemnisation, en particulier pour les dommages consécutifs, sont

expressément exclus. La garantie porte exclusivement et spécifiquement sur le produit concerné. Alberts se réserve le droit de fournir une compensation de même valeur.

La garantie ne couvre pas le remplacement des produits défectueux dont la rouille constatée :

- a été causée par des modifications apportées au produit sans l'autorisation de Alberts
- repose sur une utilisation inappropriée ou incorrecte ou sur un montage incorrect
- a été causée par une surcharge physique/chimique exceptionnelle ou une utilisation excessive
- est apparue en raison des dommages causés par les réparations
- repose sur un événement externe, comme les accidents, les catastrophes naturelles et toutes les autres causes qui ne peuvent pas être contrôlées et/ou prévues par Alberts

En cas de retour du produit, les frais et risques de transport sont à la charge du titulaire de la garantie, de sorte que les frais d'expédition, de transport, de déplacement et de main d'œuvre ne sont pas remboursés par Alberts.

4. Faire valoir le droit à la garantie

Comment puis-je faire valoir mon droit à la garantie?

Les conditions préalables pour faire valoir les droits à la garantie sont :

- L'exigence touchant la garantie doit s'exercer auprès de Alberts (Blumenthal 2, 58849 Herscheid, Allemagne, téléphone : +49 (0)2357 - 907 0, télécopie : +49 (0)2357 - 907 189, e-mail : info@gah.de) durant la période de garantie
- Le produit en question doit être retourné à la demande de Alberts
- La demande de garantie doit être accompagnée d'une preuve écrite originale de la conclusion du contrat de vente du produit (p. ex. facture, ticket de caisse)

La garantie s'applique en plus des droits légaux. Vos droits légaux, tels que les droits de révocation ou demande de garantie, ne sont pas limités par la garantie.

5. Champ d'application

Où la garantie est-elle applicable?

La garantie est applicable dans l'Union européenne. Cependant, toutes les régions présentant des conditions climatiques et environnementales extrêmes sont exclues.

6. Droit applicable, conditions générales de vente, tribunal compétent

De quoi d'autre dois-je tenir compte?

Cette garantie est soumise exclusivement au droit allemand à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11.04.1980. Cela ne s'applique pas aux consommateurs allemands. En outre, les conditions générales de ALBERTS s'appliquent et sont disponibles sur <https://www.alberts.de/allgemeine-geschaeftsbedingungen/>.

ALBERTS®

Alberts France

Z.A. La Pichatière, rue Aldo Eriani · F-38430 Moirans · +33 (0) 4 76 35 10 80
alberts.france@gah.fr

50060045FR · 05/2024